

CRITERIUM D'AUTOMNE SAISON 2019

17/35 ANS, +35 ANS, +45 ANS, +55 ANS ET MIXTE

CATEGORIES SENIORS OU SENIOR +:

CRITERIUM 17/35 ANS (NES EN 2002), CRITERIUM + 35 ANS, CRITERIUM + 45 ANS, CRITERIUM + 55 ANS

POULES

1^{ère} Journée : 9 septembre

2^{ème} Journée : 16 septembre

3^{ème} Journée : 23 septembre

4^{ème} Journée : 30 septembre

5^{ème} Journée : 7 octobre

PAS de PHASES FINALES

CATEGORIE MIXTE (NES EN 2002 ET AVANT)

Les joueurs inscrits en mixte peuvent aussi s'inscrire dans leur catégorie d'âges.

La rencontre sera constituée d'un simple masculin, d'un simple féminin et d'un double mixte.

1^{ère} Journée : 14 octobre

2^{ème} Journée : 21 octobre

3^{ème} Journée : 28 octobre

4^{ème} Journée : 5 novembre

5^{ème} Journée : 12 novembre

PAS de PHASES FINALES

REGLEMENT :

NOUVEAUTE : Compétition ouverte aux Jeunes né(e)s en 2002 (17 ans dans l'année 2019)

- Les joueurs doivent être licenciés **2018 et 2019, la saisie des licences 2019 est ouverte dès le 20 Août.**

Chaque joueur doit être licencié avant la date de la 1^{ère} journée soit le 9 septembre.

- En Championnat Séniors et Séniors +, un joueur ne peut pas jouer dans deux équipes différentes.

- Un joueur peut compléter une équipe à classement égal ou inférieur au dernier inscrit de l'équipe.

- **La composition des poules est faite avec les 2 meilleurs classements.**

En mixte, il pourra être dérogé par l'organisateur, à la règle du "poids" de l'équipe avec le meilleur masculin et la meilleure féminine, afin de composer des poules les plus harmonieuses possibles.

- La rencontre comporte 2 simples et un double.

- Format

Les simples sont disputés au meilleur des 3 manches avec application du jeu décisif dans toutes les manches.

Format de Double : Les 2 premiers sets : point décisif à 40A (No Ad).

En cas d'égalité (1 manche partout) la troisième manche est remplacée par le super jeu décisif à 10 points (avec 2 points d'écart).

- Saisie en ligne des feuilles de matchs.

Les feuilles de matchs complètes devront être saisies dans la Gestion Sportive sous 48h par l'équipe visitée. Dans ce cas-là, la feuille de match ne sera pas transmise au Comité.

En cas de réclamation, le feuillet bleu devra être envoyé au Comité le lendemain de la rencontre (cachet de la poste faisant foi).

NOUVEAUTE

Article 1 : Le classement pris en compte sera celui paru le 6 AOUT.

Article 2 : Les joueurs pourront s'inscrire dans la catégorie de leur choix

Article 3 : Le JAE s'engage lors de la réception des équipes à contrôler la **licence**, le **classement** de tous les joueurs et la carte d'identité. En cas de litige, c'est le club qui reçoit qui sera pénalisé.

L'engagement est fixé à **20 Euros** par équipe, chèque à l'ordre du **CD43 de Tennis**.

Tous les forfaits d'équipes seront sanctionnés d'une amende pour le club (forfait une journée 30€, forfait général 50€).

Les inscriptions, ainsi que la composition (nom, prénom, n° licence, le nom et le numéro de téléphone du responsable d'équipe) doivent parvenir **IMPÉRATIVEMENT avant le 12 Juillet 2018** à :

Comité Départemental de Tennis de Haute-Loire

Hôtel Interconsulaire

16 Boulevard Président BERTRAND

43000 LE PUY en VELAY

Tél : 04 71 57 92 82

La Commission des épreuves/équipes.

CRITERIUM D'AUTOMNE SAISON 2019

Date limite d'inscription 12 Juillet 2018

MIXTE *	17/35 ans *	+35 ans *	+45 ans *	+55 ans *

*** Inscription ouverte au joueur âgé de 17 ans en 2019 et choix libre de la catégorie d'âge**

NOM DU CLUB : _____ **N du club :** 50 43 0

CATEGORIE : Féminine **Montant de l'inscription : 20€**
 Masculine

COMPOSITION DE L'EQUIPE (6 joueurs maximum)

Nom et Prénom	Classement	N° de licence

Nom du capitaine : _____

Téléphone : _____ **Mail :** _____